

Mende, le 17 septembre 2018

L'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique
Des Services de l'Education Nationale

A

Mesdames et Messieurs, les Directeurs d'écoles publiques
S/c de Mesdames les Inspectrices de l'Education Nationale

Mesdames et Messieurs, les Directeurs d'écoles privées
S/c de Monsieur le Directeur Diocésain

Division des Moyens
Et des Elèves

Chef de Division
Benoît VALARIER

Affaire suivie par
Corine Gutzwiller

Téléphone
04 66 49 51 04

Télécopie
04 66 49 15 81

Courriel
ce.ia48dme@ac-montpellier.fr

Direction des services
départementaux de l'éducation
nationale
de la Lozère
3 rue Chanteronne
48001 Mende Cedex

Heures d'ouverture au public
Du lundi au vendredi de :
8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Site Internet :
<http://www.ac-montpellier.fr/dsden48>

Objet : Inscription à l'offre culturelle départementale 2018-2019 via le site EAC.

L'éducation artistique et culturelle contribue à développer des bases communes fondamentales pour l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture **en direction de tous les élèves**, au travers de projets collectifs et individuels mis en place dans le cadre scolaire et périscolaire.

Ces projets artistiques articulés aux enseignements, enrichissent **le parcours artistique et culturel de chaque élève**, fondé sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : **pratiques, connaissances et rencontres** avec des œuvres et des professionnels, dans tous les domaines artistiques et de la culture scientifique et technique.

Les structures culturelles partenaires de la DSDEN, force de proposition à l'échelle du département, présentent leurs **actions éducatives pour l'année 2018-2019** en direction des jeunes, sur la plateforme en ligne du **site départemental EAC** : <http://www.educationartsetculturelozere.info/>

Ce dispositif assure depuis plusieurs années une meilleure visibilité des offres dans les différents domaines culturels.

Chaque équipe pédagogique peut ainsi, en complément des programmes d'enseignements obligatoires, enrichir le **PEAC de l'élève** grâce à des actions identifiées comme essentielles à la construction et au développement des projets au bénéfice de ses classes.

A ce titre, **toute inscription des groupes d'élèves à une action devra être établie via cette interface de saisie en ligne** (cf. formulaire d'inscription associé à chaque fiche action).

Je sais pouvoir compter sur votre implication pour faire vivre l'éducation artistique et culturelle dans votre établissement et favoriser ainsi l'accès à la culture de tous vos élèves.

L'Inspecteur d'académie
Directeur académique des services de l'éducation
nationale de Lozère



Pascal Clément